

Mettre en oeuvre PowerVM Live Partition Mobility

Durée: 3 Jours Réf de cours: AN33G

Résumé:

Cette formation permet aux participants d'acquérir les compétences et connaissances nécessaires pour implémenter PowerVM Live Partition Mobility sur des serveurs IBM Power Systems. Ils apprendront les pré-requis concernant Live Partition Mobility et pourront configurer HMC, les serveurs Virtual I/O et à gérer les partitions en préparation du réglage des migrations actives et inactives. De nombreux exercices permettront aux participants de réaliser diverses opérations sur Live Partition Mobility. Ce contenu est lié à l'ERC 2.0.
Mise à jour : 26.01.2023

Public visé:

Cette formation avancée s'adresse à des personnes en charge du support technique AIX/Linux, aux administrateurs systèmes, aux architectes et aux ingénieurs ainsi qu'à toute personne ayant une connaissance technique de PowerVM Live Partition Mobility.

Objectifs pédagogiques:

- A l'issue de la formation, les participants seront capables de :
- Décrire les composants clés de Live Partition Mobility
- Décrire les paramétrages de configuration nécessaire pour les HMC, les serveurs Virtual I/O sources et cibles, et les LPAR mobiles
- Réaliser et surveiller les opérations PowerVM Live Partition Mobility
- Décrire les différences entre la configuration et les opérations sur les partitions active ou inactive avec Live Partition Mobility
- Décrire les considérations avancées de migrations et d'optimisation à l'aide de la commande migrpar

Pré-requis:

Avant cette formation, vous devez :

- Avoir suivi la formation [AN30G. Power Systems for AIX - Virtualisation I : Mise en oeuvre de la virtualisation](#) ou avoir des compétences équivalentes.
- Etre compétent sur la version 7 ou 8 de HMC, les opérations sur Virtual I/O Server (VIOS) et l'administration système AIX LPAR.

Contenu:

Consultez les objectifs pour en savoir plus sur ce cours.

Méthodes pédagogiques :

Support de cours officiel IBM remis aux participants

Autres moyens pédagogiques et de suivi:

- Compétence du formateur : Les experts qui animent la formation sont des spécialistes des matières abordées et ont au minimum cinq ans d'expérience d'animation. Nos équipes ont validé à la fois leurs connaissances techniques (certifications le cas échéant) ainsi que leur compétence pédagogique.
- Suivi d'exécution : Une feuille d'émargement par demi-journée de présence est signée par tous les participants et le formateur.
- Modalités d'évaluation : le participant est invité à s'auto-évaluer par rapport aux objectifs énoncés.
- Chaque participant, à l'issue de la formation, répond à un questionnaire de satisfaction qui est ensuite étudié par nos équipes pédagogiques en vue de maintenir et d'améliorer la qualité de nos prestations.

Délais d'inscription :

- Vous pouvez vous inscrire sur l'une de nos sessions planifiées en inter-entreprises jusqu'à 5 jours ouvrés avant le début de la formation sous réserve de disponibilité de places et de labs le cas échéant.
- Votre place sera confirmée à la réception d'un devis ou "booking form" signé. Vous recevrez ensuite la convocation et les modalités d'accès en présentiel ou distanciel.
- Attention, si vous utilisez votre Compte Personnel de Formation pour financer votre inscription, vous devrez respecter un délai minimum et non négociable fixé à 11 jours ouvrés.